

Compte rendu du conseil municipal du lundi 12 décembre 2016

Conseillers excusés : Coutanson Joëlle, Villard Laurence et Gay Nicolas.

Déplacement de l'éco point

L'Eco point se trouve actuellement à côté du cimetière sur un terrain privé qui était prêté gracieusement à la municipalité. Le conseil municipal a décidé de déplacer ce dernier à proximité de la salle des fêtes en bordure de route, devant le jeu de boules. Dès cet hiver, une dalle en béton sera coulée pour accueillir les containers et faciliter le nettoyage de la zone.

Question d'une habitante de Crespinhac

La mairie autorise-t-elle le raccordement des évacuations d'eau de pluie au réseau d'assainissement (des eaux usées) ?

La mairie n'a pas la compétence d'autoriser ou interdire un raccordement car elle ne gère pas directement le réseau d'assainissement de la commune, mais elle est en mesure d'informer ses administrés qu'il est strictement interdit d'effectuer ce type de branchement et qu'il est préconisé de rediriger les eaux de pluie vers le fossé le plus proche.

Demande d'acquisition de domaine public

Un couple de Solignacois ont fait une demande d'acquisition de quelques m² de domaine public qui jouxtent leur propriété de Solignac (pour la sécurité de leurs petits-enfants). Des conseillers se sont déplacés pour évaluer la surface pouvant leur être cédée (sans gêner la bonne circulation des riverains). Un géomètre va être mandaté. A suivre...

Mme Lutz de Solignac a adressé un courrier à la mairie pour soulever deux problèmes :

- Serait-il possible d'étudier l'installation d'un éclairage public supplémentaire au niveau de la table d'orientation ? L'accotement devant cette dernière étant souvent utilisé comme aire de stationnement par les clients de l'auberge, l'accès de nuit pour les piétons n'est pas sécurisé (obscurité, virage sans visibilité et absence de trottoir).
- La zone pavée en bordure de l'auberge Lou pinatou est sujette à des ruissellements d'eau de pluie (lors des forts épisodes estivaux) provoquant de fortes infiltrations d'eau au niveau des caves de l'auberge. Ces dernières risquent à terme de mettre en péril la solidité de l'édifice.

Des membres du conseil se déplaceront pour constater le problème et étudier avec Mme Lutz les solutions possibles (à court et long terme).

Renouvellement des contrats des employés communaux

Le conseil vote le renouvellement des contrats des employés communaux pour l'année 2017 : Christian 17,5 h/semaine et Christine 4h/semaine.

Emprunt

Les taux d'emprunts étant particulièrement bas en ce moment (tout comme l'endettement par habitant de la commune), le conseil municipal vote la souscription d'un emprunt de 70 000 euros auprès du Crédit Mutuel. En effet suite à une mise en concurrence avec deux autres établissements bancaires, le Crédit mutuel nous a fait la meilleure proposition : 1,05 % sur 15 ans (soit à peu près 1260 euros par trimestre)

Notre endettement par habitant approchera les 350 euros ce qui est tout à fait raisonnable.

Fonds 199

Nous avons déposé un dossier pour une subvention du Fond 199 (département, voir rapports du conseil précédents) qui a reçu une réponse favorable. Le département nous alloue une subvention 40% de notre projet de réfection de la voirie de Besse (soit plus de 18 000 euros de subvention). Cette subvention ira s'additionner à la subvention DETR que nous avons obtenue pour ce même projet.

DETR

Le conseil décide de ne pas déposer de projet pour subvention DETR pour 2017.

Tarifs cimetièrè

Aucun changement par rapport aux tarifs de 2016.

- 600 euros la concession à perpétuité (+ frais d'enregistrement)
- 800 euros la case au columbarium à perpétuité (+ frais d'enregistrement)

Le Règlement du columbarium a été adopté.

Travaux Mairie pour Accessibilité aux personnes handicapées :

La nouvelle porte a été installée et l'enrobé devant la mairie a été refait. Les nouvelles piles du portail ont été érigées. Reste le déplacement du portail (qui sera effectué ce printemps)

Frais de scolarité

Les frais de scolarité des enfants de la commune scolarisés sur la commune de Retournac se sont élevés à 11 254 euros en 2016 et seront de 18 763 euros en 2017 (soit 647 euros par enfant). Nous y avons 29 enfants ce qui est plus que l'an dernier (car il y a de nouveaux enfants scolarisés ; de plus, ceux qui partent cette année n'étaient pas comptabilisés pour ces frais)

Réévaluation des tarifs de location de la salle des fêtes

En cette fin d'année 2016, la salle des fêtes est en travaux. Une extension est construite pour créer une vraie cuisine (avec four, lave-vaisselle, plonge et frigo professionnels) et un local de stockage. Les peintures de la salle ont été refaites. Nous aurons donc une salle rafraîchie et bien mieux équipée pour accueillir nos événements associatifs et vos événements privés. Le conseil municipal a donc décidé la réévaluation des tarifs de location.

Tarifs 2016

Résidents : 1 jour : 120 euros 2 jours : 160 euros

Extérieurs : 1 jour : 230 euros 2 jours : 270 euros

Tarifs 2017

Résidents : 1 jour : 140 euros 2 jours : 180 euros

Extérieurs : 1 jour : 260 euros 2 jours : 300 euros

La réévaluation des cautions sera débattue très prochainement, à la fin des travaux

Avancement des travaux de la salle des fêtes :

Au 12 décembre :

Sont terminés :

- Le rafraîchissement des peintures du hall
- La maçonnerie
- La charpente
- La couverture et la zinguerie
- Les drainages
- La pose des menuiseries

Sont en cours :

- Le rafraîchissement des peintures de la salle
- Les cloisons
- L'isolation et le plaquage
- L'électricité

Sont à venir :

- Le carrelage
- Les peintures de l'extension (cuisine et local)
- Le montage des meubles et plans de travail
- La livraison et installation de l'électroménager
- La façade

Fusion des communautés de communes des "Marches du Velay" et "de Rochebaron à Chalencon"

Dans le cadre de la fusion des communautés de communes, le conseil municipal a désigné ses représentants (1 titulaire et 1 suppléant) au conseil communautaire ainsi qu'aux 9 commissions.

Liste des représentants communaux à la communauté de communes		
Commissions	titulaire	suppléant
Représentants communaux au conseil communautaire		
Communication	CHARREYRE Gregory	MANIFICAT Dominique
Enfance et Jeunesse	BRUCHON Julien	VILLARD Laurence
Enfance et Jeunesse	CHARREYRE Gregory	GAY Nicolas
Finance - mutualisation - politiques contractuelles - prospective	CHARREYRE Gregory	BRUCHON Julien
Développement économique	BRUCHON Julien	CHARREYRE Gregory
Tourisme	MANIFICAT Dominique	COUTANSON Joëlle
Développement durable - om	MANIFICAT Dominique	CONVERT Jean-Claude
Eau - assainissement - GEMAPI	EYMARON Marcel	GIBERT Jean-Luc
Culture - musique - danse	MANIFICAT Dominique	VILLARD Laurence
Social - logement - gens du voyage - transport	COUTANSON Joëlle	VILLARD Laurence

Nouvelle assistante sociale.

Nous avons une nouvelle assistante sociale en la personne d'Estelle Reviron.

Contact :

- Permanence à la mairie de Beauzac les mardi et jeudi de 9h à 11h
- Ou au centre médico-social de Monistrol-sur-Loire : 6 avenue du général Leclerc 43120 MONISTROL SUR LOIRE - Tel 04 71 75 61 00

Prochaines Echéances électorales :

- Les prochaines élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.
- Les prochaines élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Divers :

Il a été signalé que la plaque du hameau de Crespinhac (au pont de via) n'avait pas été remise en place par l'employé communal. Cela sera fait.